

Montréal, le 9 mai 2012

Par dépôt électronique et par courriel

À : Tous les participants

Objet : Demande pour autoriser la création d'un tarif de réception de gaz naturel produit sur le territoire de Gaz Métro, pour énoncer les principes généraux pour la détermination de l'application d'un tel tarif, pour approuver des méthodes d'établissement et la fixation de certains taux
Dossier de la Régie : R-3732-2010 – Phase 3

Veillez noter qu'en raison de la fin de son mandat au mois d'octobre dernier, Monsieur Jean-François Viau sera empêché d'agir pour l'étude de la Phase 3 à venir dans le dossier mentionné en titre.

Ainsi, la nouvelle formation désignée dans ce dossier sera désormais composée comme suit : M^e Marc Turgeon agira à titre de président et Madame Suzanne Kirouac se joindra à lui et à Madame Françoise Gagnon à titre de membre de cette formation.

Dans ce contexte, à moins de recevoir, **d'ici 12 h le 15 mai 2013** des commentaires de votre part quant à cette nouvelle formation de régisseurs, la Régie prendra acte du consentement des parties.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/as